

Faculté de droit**DPRI2505 Droit notarial des successions et des libéralités**

[30h]

Enseignant(s): Etienne Beguin (supplée Jean-François Taymans), Jean-François Taymans
Langue d'enseignement : français
Niveau : Deuxième cycle

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Ce cours étudie, en s'appuyant sur les règles de droit étudiées en licence, et en insistant sur la recherche du meilleur itinéraire juridique :- les libéralités (les donations sous leurs différentes formes, et les testaments), ce qui inclut des développements sur l'organisation de la programmation successorale;- les liquidations de succession (sur base de l'identification d'un certain nombre de situations-type);- les partages amiables et la rédaction des actes de partage;- les différents mécanismes de transmission de la propriété et de la possession de la succession (saisine directe, envoi en possession, délivrance de legs);- le règlement des difficultés liées à certaines liquidations, telle l'acceptation sous bénéfice d'inventaire.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

// Observation : compte tenu de l'importance des aspects fiscaux, une coordination de ce cours avec le cours de droit fiscal notarial (DESO 2511) est à assurer.

Autres crédits de l'activité dans les programmes

NOT3DS Licence en notariat (Diplôme d'études spécialisées) Obligatoire